



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Population active agricole des recensements de la population et population active des enquêtes agricoles

Christina Campi, Pierre Greiner

Citer ce document / Cite this document :

Campi Christina, Greiner Pierre. Population active agricole des recensements de la population et population active des enquêtes agricoles. In: Économie rurale. N°105, 1975. Population et travail agricoles. pp. 20-21;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1975.2314>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1975_num_105_1_2314

Fichier pdf généré le 08/05/2018

POPULATION ACTIVE AGRICOLE DES RECENSEMENTS DE LA POPULATION ET POPULATION ACTIVE DES ENQUÊTES AGRICOLES

par Christina CAMPI et Pierre GREINER

Service Central d'Etudes et Enquêtes Statistiques (SCEES)

DUALITE DES SOURCES STATISTIQUES SUR LA POPULATION AGRICOLE

Les différences d'estimation entre les diverses sources statistiques — **statistiques démographiques** tirées des recensements généraux de population d'une part, **statistiques agricoles** provenant des recensements ou des enquêtes agricoles de structure d'autre part — constituent depuis longtemps une difficulté importante dans l'utilisation de la documentation chiffrée disponible dans le domaine agricole.

Ce fait a été maintes fois signalé, notamment dans les publications des enquêtes de structure agricole. Pour donner une idée de l'ampleur de ces divergences, citons les quelques chiffres suivants.

Population " agricole " totale, c'est-à-dire vivant dans un ménage dont le chef est agriculteur exploitant (source RGP 1968) : 4.977.020 personnes; population totale, salariés exclus, vivant ou travaillant sur les exploitations agricoles (source enquête CEE 1967) : 6.389.000 personnes (+ 28 %).

Population active agricole salariés exclus, au sens du RGP, c'est-à-dire ayant déclaré avoir comme progression principale l'agriculture : 2.458.000 personnes; population travaillant sur les exploitations agricoles à temps complet ou à temps partiel lors de l'enquête CEE : 3.883.000 personnes (+ 58 %) (cf tableau ci-après).

Nombre de ménages - logements, c'est-à-dire nombre de ménages dont le chef est exploitant agricole (source RGP 1968) : 1.265.620; nombre de ménages vivant sur une exploitation agricole (source enquête CEE 1967) : 1.708.411 (+ 35 %).

L'origine de ces différences s'explique du fait des différences d'approche et de champ entre les deux sources.

Les recensements de la population s'intéressent à la profession principale (définition donnée sans autre précision) exercée par les individus. Les enquêtes agricoles s'efforcent de saisir toutes les personnes qui participent peu ou prou à la production agricole. D'autre part le recensement de population est réalisé au moyen d'imprimés qui sont souvent remplis par les enquêtés et simplement ramassés par des agents recenseurs tandis que dans les enquêtes de structure agricole un fichier d'exploitations est mis à jour au préalable et des enquêteurs spécialisés remplissent les, questionnaires concernant chaque exploitation.

Du point de vue des ménages, l'unité d'observation est différente selon qu'il s'agit des recensements de population ou des enquêtes de structure agricole. Tandis que pour les recensements de population l'unité observée est le **ménage-logement**, dans les enquêtes de structure agricole l'unité observée est l'**exploitation** et par suite, le ménage vivant sur cette exploitation.

Dans ces conditions, le champ agricole appréhendé par les enquêtes agricoles est plus vaste que dans les RGP.

Dans les recensements de population échappent en particulier des exploitations dirigées par des chefs ayant une seconde activité non agricole et des petites exploitations de retraite ou d'agrément cultivées à temps partiel.

Une autre source de divergences vient du fait des différences de déclaration aux deux types d'enquêtes d'un certain nombre de personnes travaillant à temps partiel. En effet, les personnes qui déclarent aux enquêtes de structure agricole, travailler très peu de temps sur l'exploitation (par exemple : moins de 1/4 du temps complet) risquent de se déclarer très souvent inactifs aux RGP.

LES INCONVENIENTS DE LA SITUATION ACTUELLE

Cette dualité d'estimations est la cause de nombreux inconvénients. Tout d'abord, nombre d'utilisateurs ignorent cette particularité ou, ne s'y retrouvant plus très bien dans ces distinctions de définition, font appel aux deux sources sans signaler leur hétérogénéité.

En second lieu, les statistiques agricoles relatives à la population perdent une grande partie de leur intérêt pour les études qui mettent en cause plusieurs secteurs d'activité, comme c'est le cas pour la planification. Dans ce type d'étude, où il faut pouvoir comparer et sommer les effectifs de population des divers secteurs, seules les statistiques d'origine démographique, où chaque individu est affecté à un secteur et à un seul, peuvent être utilisées.

De cette situation résulte une sous-utilisation relative des statistiques d'origine agricole, d'autant plus regrettable qu'elles ne font pas double emploi, et apportent au contraire des informations originales et plus précises sur le temps de travail, ses liaisons avec la structure des entreprises et des ménages, sur le travail à temps partiel et les doubles activités dans un secteur où ces situations revêtent une importance particulière.

Cette même dualité constitue au niveau des ménages une difficulté pratiquement insurmontable dans la constitution de **comptes de ménages agricoles** et l'étude de l'autoconsommation et de la consommation des exploitants.

En effet, les autres enquêtes ou études effectuées par l'INSEE auprès des ménages (enquêtes consommation notamment) concernent le même champ agricole que le RGP (l'activité principale du chef de ménage est agricole). Il s'ensuit que les résultats de ces enquêtes : l'autoconsommation, l'épargne, le revenu, etc... ne peuvent être appliqués aux ménages exploitations observés dans les enquêtes agricoles. Cette incompatibilité est également regrettable dans la mesure où des comptes de ménages-exploitations complèteraient utilement les comptes de ménages établis périodiquement par l'INSEE.

LA SOLUTION CONSTITUEE PAR L'ENQUETE " RACCORD "

Il a été procédé à une analyse plus fouillée des divergences constatées entre les deux évaluations au moyen de tableaux disponibles au SCEES, trop volumineux pour être re-

produits ici. Il est apparu alors que les écarts se réduisaient si l'on ne retenait pour 1967 que les actifs à temps complet

ou travaillant plus de 50 % du temps complet. Au niveau France entière, les résultats sont les suivants :

			Effectifs à temps complet	Effectifs 168 jours/an et plus
	RGP 1968	CEE 1967	CEE 1967	CEE 1967
Hommes	1.528	2.197	1.244	1.355
Femmes	932	1.685	300	466
Ensemble	2.460	3.882	1.544	1.821

Mais cette correction brutale n'est pas suffisante car les divergences varient considérablement avec le sexe et la région, et vraisemblablement aussi en fonction de nombreux autres éléments (taille de l'exploitation, activité non agricole des personnes, âge, catégorie de commune, etc...).

La seule solution permettant de résoudre complètement les difficultés évoquées ci-dessus consiste à disposer d'un pont, d'un **raccord**, entre les deux estimations, permettant de passer de l'une à l'autre.

L'enquête "Raccord CEE 67 - RGP 68" prévue au programme d'enquêtes statistiques publiques au cours du 6^e Plan, et lancée sur le terrain au milieu de l'année 1973, a consisté à rapprocher systématiquement les caractéristiques des personnes recensées sur un échantillon d'environ 32.000 exploitations agricoles de l'enquête CEE 1967/68 des déclarations effectuées par ces mêmes personnes au recensement de population 1968.

Au niveau des individus, un premier objectif fondamental de l'enquête est de déterminer quelles personnes saisies comme agriculteurs dans les enquêtes de structure agricole, sont considérées comme actives agricoles, inactives ou actives non agricoles dans la statistique démographique, de manière à mettre au point des coefficients de passage entre les deux sources d'information. Ces coefficients seront discriminés en fonction de l'âge, du sexe, du temps de travail passé sur l'exploitation, de la taille de l'exploitation elle-même et, bien entendu, de la localisation géographique.

Au niveau des exploitations, il faut préciser lesquelles donnent lieu à un ménage agricole au sens de l'INSEE (ménage dont le chef est agriculteur), à un ménage non agricole (et de quelle catégorie), à plusieurs ménages..., de manière à faire le passage au niveau des ménages exploitations.

Accessoirement, les informations tirées du RGP 68 permettent d'enrichir les renseignements obtenus par l'enquête CEE sur un certain nombre de points comme le confort du logement, l'installation de l'immeuble, la situation professionnelle détaillée des personnes.

Pour l'activité professionnelle non agricole des personnes vivant sur les exploitations, les données contenues dans les bulletins de recensement sont plus riches et plus précises que celles qui sont collectées dans les enquêtes agricoles de structures (profession principale, statut professionnel, qualification, secteur d'activité, lieu de travail, etc...). Cet apport de précisions sera très utile pour l'étude des activités et des revenus non agricoles des agriculteurs.

MODALITES DE REALISATION DE L'ENQUETE "RACCORD CEE 67-RGP 68"

On a choisi d'effectuer le raccord entre l'enquête CEE 67 et le RGP 68 parce qu'à cette occasion les deux opérations ont été réalisées à des moments très voisins, de sorte que les modifications intervenues dans la situation effective des personnes interrogées ont été limitées au maximum.

L'enquête s'est déroulée en bureaux dans les locaux des Directions Régionales de l'INSEE par du personnel des SRSA du Ministère de l'Agriculture.

Un échantillon d'environ 32.000 exploitations a été tiré dans l'enquête CEE 67. Il s'agirait d'un échantillon « neutre » mais équilibré quant à la taille des exploitations, aux communs de localisation, au nombre total de personnes, au nombre de personnes avant une activité extérieure. Les exploitations de cet échantillon ont été réparties de telle sorte qu'au sein de chaque département le nombre d'exploitations enquêtées atteigne au moins 200 et n'excède pas 400.

Pour ces exploitations dont on connaissait le nom et l'adresse du chef et la composition exacte de la famille, il s'agissait de retrouver les dossiers correspondants parmi les documents du RGP 68 archivés dans les Directions Régionales de l'INSEE : bulletin individuel, bordereaux de maison, feuille de logements. Une fois cet appariement effectué, il a été relevé :

- les caractéristiques démographiques et professionnelles au RGP 68 des personnes appariées.
- certaines caractéristiques du ménage, du logement et du bâtiment.
- les écarts d'appariement constatés.

Actuellement le travail en bureau est entièrement fini, et il est au stade de la mise sur bande des informations et du traitement informatique nécessaire à la sortie des tableaux.

La réalisation sur le terrain a comporté plus de difficultés que prévu. La répartition des questionnaires RGP en divers échantillons (1/5°, 1/10°, 1/20°) a donné lieu dans certains cas à de nombreuses manipulations. Dans d'autres cas, moins fréquents mais numériquement non négligeables, la non découverte du questionnaire RGP a obligé à effectuer des remplacements d'exploitations et même à en abandonner un certain nombre prévu dans l'échantillon initial.

Les résultats qu'on en tirera ne seront donc pas absolument sûrs, mais auront certainement le degré de fiabilité suffisant pour réaliser les divers travaux pour lesquels l'enquête a été conçue et notamment pour équilibrer le tableau de passage souhaité entre les personnes saisies par les deux opérations.